

■ LACTANET
Le marché
des veaux
continue d'offrir
des opportunités

■ MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
L'inquiétante maladie
qui touche les
troupeaux français

FAITES ÉQUIPE AVEC UN INSÉMINATEUR-CONSEIL DU **ciaq**

et utilisez la feuille d'épreuves : un allié précieux au quotidien.



PRÉSENTS

Un service fiable et constant, beau temps, mauvais temps.



EFFICACES

Des méthodes rigoureuses et des procédures standardisées pour assurer précision et cohérence à chaque visite.



COMPÉTENTS

Des inséminateurs formés et certifiés selon les hauts standards Ciq, soutenus par un réseau d'experts en reproduction.



IMPLIQUÉS

Votre inséminateur-conseil devient un partenaire engagé dans l'atteinte de vos objectifs de performance.

La force du réseau Ciq

Avec une équipe technique experte, des données de performance et un accompagnement spécialisé, le Ciq offre bien plus qu'un service d'insémination : un soutien complet pour maximiser vos résultats.

Des productrices et producteurs qui nous font confiance partout au Québec



Janie Côté,
Ferme J.P. Côté,
Neuveville,
avec Leslie Desrosiers,
représentante en
services-conseils
et inséminatrice
conseil au Ciq



Claude St-Amand,
Ferme Amantière,
Deschambault,
avec Martin Marchand,
représentant en
services-conseils
et inséminateur
conseil au Ciq



Daniel Hamelin,
Ferme Hamelin et
fils, Deschambault,
avec Martin
Marchand



Alain Rodrigue, Ferme
Rodrigue, Saint-Tite et
son gérant de troupeau
Jean-Luc Martel avec
René Boivin,
inséminateur
conseil au Ciq

Ensemble, producteurs et inséminateurs-conseils Ciq :
une équipe unie pour optimiser la reproduction et la performance de votre troupeau.

26 mai

VOLUME 46 - NUMÉRO 8



ÉDITORIAL

2026: année internationale des agricultrices4

IAHP

IAHP en élevage: être prêt à gérer les animaux morts sans compromettre la biosécurité

Suite à la détection de l'IAHP dans un élevage de bovins laitiers, les exigences prévues par la réglementation pour la gestion des mortalités courantes de l'élevage s'appliquent. Mais des précautions supplémentaires s'ajoutent pour réduire les risques de propager le virus à d'autres élevages et à la faune. Advenant un cas, il est essentiel que le producteur laitier détermine rapidement le mode de gestion des mortalités qu'il souhaite utiliser durant la période où l'ordonnance émise par le MAPAQ sera en vigueur.7

CEFQ

LES FICHES TECHNICO-ORGANOLEPTIQUES

Un lien entre le fabricant et le marchand

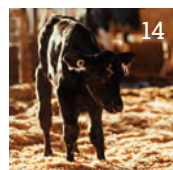
Derrière chaque fromage se cache une histoire... mais encore faut-il savoir la raconter. C'est exactement le rôle des fiches technico-organoleptiques (FTO). Conçues par le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ) comme un outil de référence de premier plan, ces fiches ont un but clair : aider les marchands fromagers à valoriser les fromages, soutenir les fromageries artisanales et faciliter la compréhension allant des procédés de fabrication aux moindres détails sensoriels des fromages.12

LACTANET

Le marché des veaux continue d'offrir des opportunités

La hausse de la demande pour les veaux croisés boucherie et l'optimisation des pratiques d'élevage continuent d'offrir des occasions concrètes pour améliorer la rentabilité des troupeaux laitiers14

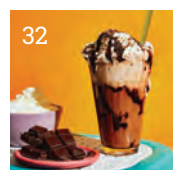
12



14



22



32

MÉDECINE VÉTÉRAIRE

LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

L'inquiétante maladie qui touche le bétail français

Les éleveurs français vivent une situation dramatique, une maladie exotique affecte le bétail. Les autorités appliquent un plan d'éradication qui exige la dépopulation complète pour les troupeaux où un animal a été déclaré positif. La colère gronde dans les campagnes et des images crève-cœurs sont rendues disponibles sur les réseaux sociaux. Leur visionnement soulève beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension, même ici au Québec. Mais qu'en est-il de cette mystérieuse maladie, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC)? 20

RECHERCHE

Sondage sur la gestion et la perception des bains de pieds: les résultats

L'an dernier, une équipe de recherche a lancé un sondage sur la gestion et la perception des bains de pieds auprès des producteurs de lait. Voici les résultats obtenus 22

PROACTION

Gestion du thermographe et tenue du dossier 17 Registre des écarts et des mesures correctives de proAction

Le thermographe et le dossier 17 ne sont pas simplement des obligations administratives, ce sont des outils essentiels pour garantir la qualité du lait et maintenir la confiance des transformateurs et des consommateurs. Une routine simple, mais rigoureuse, permet d'assurer la conformité et la qualité du lait.25

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET18

PARLONS NUTRITION26

STATISTIQUES28

LA RECETTE32

AILLEURS DANS LE MONDE34

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF36

2026: année internationale des agricultrices



L'Organisation des Nations Unies a déclaré 2026 Année internationale des agricultrices. C'est une reconnaissance bien méritée pour toutes ces femmes qui, au Québec comme partout dans le monde, font vivre l'agriculture de leur talent, de leur passion et de leur engagement au quotidien. Prenons un instant pour célébrer leur contribution exceptionnelle et pour mesurer le chemin parcouru.

Elles sont présentes à la ferme, dans les champs, aux soins des animaux, à la gestion des opérations et à la comptabilité de l'entreprise. Il n'y a plus aujourd'hui de rôle en agriculture qui n'est pas le leur. Pourtant, elles ne représentent que 28 % des propriétaires ou des copropriétaires¹ des fermes d'ici. C'est un écart qui ne reflète pas la réalité de leur implication et qui continue, heureusement, de se résorber.

Dans les fermes laitières, comme dans toute organisation, les rôles se répartissent selon les forces et les expertises de chacun. Les femmes y occupent des fonctions de gestion, de production, de planification, de communication et souvent toutes à la fois. Les statistiques de propriété ne racontent qu'une partie de l'histoire.

L'agriculture laitière, c'est un mode de vie autant qu'un métier. Les horaires du train, les vêlages en pleine nuit, la maison et l'étable côte à côte, tout cela, les femmes qui choisissent cette vie le font avec les yeux ouverts et le cœur bien ancré. Elles assument aussi leur part des incertitudes propres au secteur : la météo, les marchés, les négociations commerciales. Ce sont des entrepreneures solides, lucides sur les défis et résolument engagées malgré eux.

Il faut aussi nommer ce que les chiffres ne mesurent pas, soit la capacité des femmes à tenir ensemble plusieurs réalités à la fois : l'entreprise, la famille, la communauté. Cette aptitude à faire avancer simultanément des projets complexes est une force. Une force qui contribue chaque jour à la résilience et à la pérennité de nos entreprises.

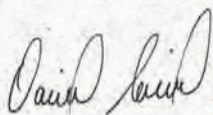
L'avenir est d'ailleurs porteur d'espoir. Selon le recensement de la relève agricole du MAPAQ, la proportion de jeunes femmes qui s'établissent annuellement en agriculture est passée de 22 % en 2010 à 38 % en 2020. En moins d'une décennie, c'est près du double. Ces futures productrices laitières sont mieux formées, déterminées, et elles arrivent avec une vision renouvelée de notre métier.

¹ Recensement de l'agriculture 2021, Statistique Canada.

Il faut aussi nommer ce que les chiffres ne mesurent pas, soit la capacité des femmes à tenir ensemble plusieurs réalités à la fois : l'entreprise, la famille, la communauté. Cette aptitude à faire avancer simultanément des projets complexes est une force. Une force qui contribue chaque jour à la résilience et à la pérennité de nos entreprises.

Profitons donc de l'Année internationale des agricultrices pour saluer toutes ces femmes productrices, gestionnaires, agronomes, vétérinaires, techniciennes, relèves qui font passer les projets agricoles du rêve à la réalité. Qui ne ménagent pas leurs efforts ni leur passion. Leur passion pour l'agriculture, pour la fierté de nourrir notre monde avec un produit local, nutritif et sain et pour un secteur laitier qu'elles contribuent à bâtir, chaque jour, à leur image.

Mesdames, pour votre engagement en 2026 comme pour toutes les années à venir : merci.



DANIEL GOBEIL
président



T'avais raison. Je suis allé voir... les champs
sont encore beaucoup trop mouillés!

Votre revue a
maintenant son
site web!

revue.lait.org



Découvrez-le
maintenant



Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs
de lait du Québec (PLQ)
Tirage: 7 477 exemplaires
Date de parution: mai 2026

DIRECTRICE – PUBLICATIONS ET VENTES
Ariane Desrochers

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Yanick Grégoire

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Audrey Gendron

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de
l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-
conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs
laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Op+lait, Réseau
mammite, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de
l'agriculture et de l'environnement, Université McGill

ÉQUIPE DES VENTES
pub@laterre.ca
Tél.: 450 679-8483 ou 1 877 679-7809

DIRECTEUR DES VENTES PUBLICITAIRES
Marc Mancini, poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ
Marie-Claude Bernard, poste 7712
Marie-Josée Farrese, poste 7398

CONTENU COMMANDITÉ
Guillaume Cloutier, poste 7416

ADMINISTRATION
Mathieu Bolduc

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Tanya St-Denis Samson

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Maxyme G. Delisle

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$
Tél.: 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à:
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél.: 438 315-9131
Téléc.: 450 679-5899
Courriel: plq@lait.qc.ca
Site Internet: www.lait.org
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686
Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066
Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

IAHP en élevage: être prêt à gérer les animaux morts sans compromettre la biosécurité

- Suite à la détection de l'IAHP dans un élevage de bovins laitiers, les exigences prévues par la réglementation pour la gestion des mortalités courantes de l'élevage s'appliquent. Mais des précautions supplémentaires s'ajoutent pour réduire les risques de propager le virus à d'autres élevages et à la faune. Advenant un cas, il est essentiel que le producteur laitier détermine rapidement le mode de gestion des mortalités qu'il souhaite utiliser durant la période où l'ordonnance émise par le MAPAQ sera en vigueur.

Cet article s'inscrit dans une série consacrée à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les bovins laitiers. Les prochains articles traiteront de la traçabilité et de la gestion du lait.

Le premier article de cette série sur l'IAHP, intitulé *Le Québec est prêt à faire face à l'IAHP. Et vous?*, traitait en détail des mesures de surveillance et de lutte contenues dans l'ordonnance qui sera émise par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) advenant la détection du virus de l'IAHP dans un élevage de bovins laitiers. Même si l'IAHP chez les bovins laitiers entraîne généralement peu de mortalité, la gestion des mortalités courantes doit se faire de façon adaptée. Si cela se produit, parmi ces mesures, la sortie d'animaux, tant vivants que morts, sera interdite afin de limiter la propagation de la maladie à d'autres élevages. Cette ordonnance de restriction de mouvements restera en vigueur jusqu'à ce que le troupeau retrouve un statut indemne.

Pendant que l'ordonnance sera en vigueur, si une situation nécessite le déplacement d'animaux, le producteur devra faire une demande d'autorisation au MAPAQ. Ce sera, par exemple, le cas lorsqu'un producteur souhaitera éliminer

des animaux morts à l'extérieur de son lieu d'élevage. Sa demande devra préciser les raisons qui justifient le déplacement des animaux ainsi que les mesures prises pour s'assurer de limiter les risques de propagation du virus.

L'ensemble des dispositions prévues par le Règlement sur les aliments (RLRQ, chapitre P-29, r. 1, art. 7.3.1) pour le ramassage et la récupération des animaux morts de l'élevage doit être respecté en tout temps. Par exemple, il est requis de respecter le délai pour la gestion des mortalités (48 heures lorsque les animaux morts sont conservés à température de la pièce, 14 jours s'ils sont réfrigérés ou 240 jours s'ils sont congelés). Des conditions de transport ainsi que d'élimination et de valorisation supplémentaires s'ajoutent lorsqu'il est question des moyens de disposition de bovins morts en raison des exigences relatives à la gestion du matériel à risque spécifique (MRS) et du Règlement sur la santé des animaux¹. La page « Gestion des animaux morts à la ferme » du site

quebec.ca présente les différents moyens de valorisation ou d'élimination prévus lorsqu'un animal meurt au sein de l'élevage (voir encadré, p. 10). En ce qui concerne les bovins morts, les options sont présentées ci-après.

ENFOUISSEMENT À LA FERME

L'enfouissement des animaux morts sur le lieu d'élevage est possible en appliquant les bonnes pratiques et en respectant les obligations légales et les restrictions précisées dans le guide *L'enfouissement des animaux morts à la ferme* (voir encadré). Si un producteur choisit cette option, aucune autorisation du MAPAQ n'est requise, car les animaux ne sont pas déplacés et restent sur le site. Cependant, le producteur doit s'assurer de prendre les précautions nécessaires, par exemple : enfouir l'animal dans les 48 heures suivant la mort pour éviter d'attirer les animaux sauvages, prévoir le nettoyage et la désinfection du matériel et de l'équipement utilisés pour l'enfouissement, afin d'empêcher la propagation



du virus aux exploitations agricoles avoissinantes et à la faune.

RÉCUPÉRATION ET ÉQUARRISSAGE

Le producteur qui souhaite faire appel à un équarrisseur pour le ramassage des animaux morts doit obtenir l'autorisation du MAPAQ. Pour ce faire, il doit contacter son récupérateur, l'aviser que les animaux proviennent d'un élevage positif au virus de l'IAHP, puis l'informer des mesures supplémentaires requises et de l'application des normes rehaussées de biosécurité pour limiter la propagation du virus :

1. La chair des animaux ne peut pas être récupérée pour l'alimentation animale sans transformation préalable qui inactivera le virus de l'IAHP.
2. Les bovins morts doivent être transportés séparément et livrés directement chez Sanimax pour être entièrement traités par incinération sur sa chaîne de MRS¹, laquelle est également adaptée pour gérer le risque du virus de l'IAHP.

Le producteur sera accompagné par des intervenants du MAPAQ et de l'industrie. Ces derniers pourront le guider, répondre à ses questions, résoudre des problèmes logistiques et lui offrir du soutien. De plus, les coûts associés à la gestion des animaux morts d'un élevage positif à l'IAHP sont des dépenses admissibles au Programme d'aide financière de la financière agricole du Québec.

3. Le ramassage doit être effectué au dernier arrêt de son itinéraire, puis un nettoyage et une désinfection du moyen de transport doivent être faits après le déchargement.

INCINÉRATION

Le producteur qui souhaite recourir à l'incinération pour la gestion des bovins morts doit, lui aussi, obtenir l'autorisation du MAPAQ pour la sortie des animaux. Il doit prendre entente avec une installation autorisée pour l'incinération d'animaux morts. Celle-ci doit être conforme aux dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et détenir un permis de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour l'enlèvement, le transport et la destruction de MRS¹. Au besoin, le MAPAQ peut indiquer au producteur la ou les entreprises qui offrent ce service. Tout comme la récupération pour l'envoi à l'équarrissage, le transporteur doit prévoir le ramassage des animaux d'un élevage contaminé en fin de journée,

Elanco

Rumensin

APPRÉCIÉ DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

La ferme Darcroft a été fondée en 1949. Aujourd'hui, Kyle MacLeod et sa famille poursuivent l'histoire.

Depuis plus de 30 ans, Rumensin offre des résultats fiables et constants ainsi qu'une valeur ajoutée tout au long du cycle de production, aidant des générations de producteurs laitiers canadiens à bâtir des exploitations économiquement viables pour les années à venir.

Elanco



POUR EN SAVOIR PLUS

- Informations sur la grippe aviaire chez les bovins laitiers
- Informations sur la gestion des animaux morts à la ferme
- Guide sur l'enfouissement des animaux morts à la ferme



puis procéder au nettoyage et à la désinfection du moyen de transport après le déchargement.

LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Si aucune des options d'élimination mentionnées précédemment n'est possible, les animaux morts peuvent être acheminés dans un lieu d'enfouissement technique (LET) pour leur élimination. Le producteur doit d'abord obtenir la confirmation auprès de l'exploitant du LET qu'il accepte les animaux et qu'il détient un permis de l'ACIA l'autorisant à recevoir et à confiner des animaux morts contenant du MRS¹, c'est-à-dire des bovins. Attention, tout transporteur qui transporte un bovin mort doit, lui aussi, détenir un permis émis par l'ACIA¹. Ensuite, le producteur doit contacter le MAPAQ afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser cette méthode d'exception. De plus, en vue de minimiser les risques de contamination lors du transport et du déchargement des animaux au LET, il est préférable de mettre les animaux morts dans des sacs de plastique. Le camion doit être nettoyé et désinfecté après le déchargement.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le MAPAQ au 1 844-ANIMAUX (264-6289). ■

¹ Le Règlement sur la santé des animaux précise que seul un détenteur de permis peut recevoir, transporter, transformer, entreposer, exporter, vendre, distribuer, confiner ou détruire du MRS. Un permis de transport pour le MRS de l'ACIA est requis pour pouvoir transporter un bovin mort hors du lieu d'élevage (Permis pour les matières à risque spécifiées – inspection.canada.ca).



Epoxy Pro Inc.

1156 rue Woodward
Sherbrooke (Québec)
J1G 3W7

Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

Réparation de fosses à fumier et à purin partout au Québec!

35 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 35 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

227499



BON REPOS

**CONCEPTION INNOVANTE À DEUX
COMPARTIMENTS. LE LEADER EN
MATIÈRE DE CONFORT DES VACHES.**

DCC Waterbeds®

Matelas d'eau à deux compartiments pour vaches
DE PROMAT



promatinc.com

Les vaches en santé se trouvent au cœur de toute entreprise prospère. Les matelas d'eau à deux compartiments de Promat, favorisent des articulations saines, réduisent la boiterie et aident à prévenir les blessures. Cela permet à vos vaches de rester actives et productives et de vous offrir le meilleur rendement possible. Nous nous engageons à faire progresser la science du bien-être animal. Contactez-nous et découvrez comment le rendement et la durabilité éprouvés peuvent être rentables pour votre entreprise agricole.

**Contactez-nous pour
en savoir plus : 450-513-0154**



promat

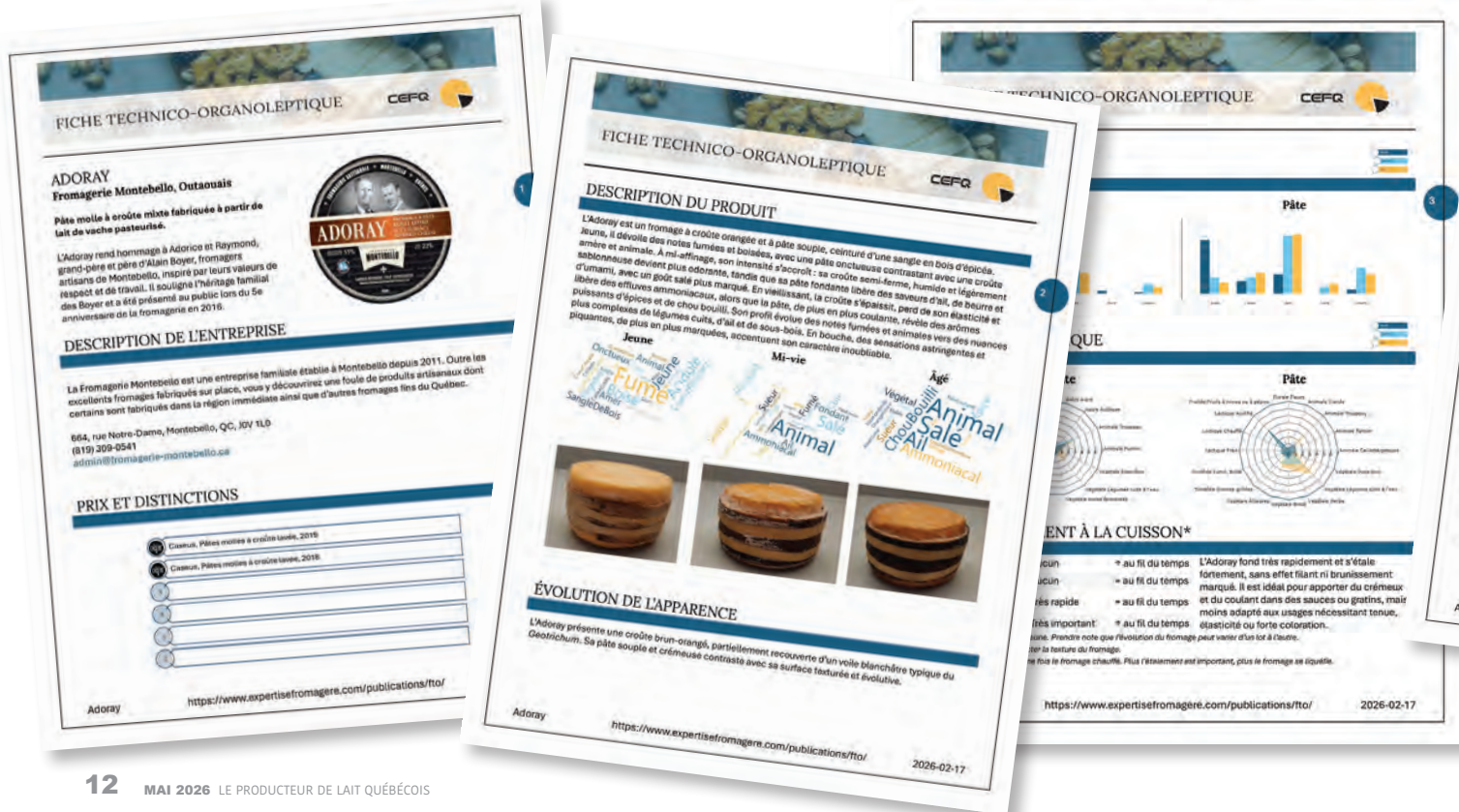
LES FICHES TECHNICO-ORGANOLEPTIQUES

Un lien entre le fabricant et le marchand

- Derrière chaque fromage se cache une histoire... mais encore faut-il savoir la raconter. C'est exactement le rôle des fiches technico-organoleptiques (FTO). Conçues par le Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFAQ) comme un outil de référence de premier plan, ces fiches ont un but clair : aider les marchands fromagers à valoriser les fromages, soutenir les fromageries artisanales et faciliter la compréhension allant des procédés de fabrication aux moindres détails sensoriels des fromages.

UN LEXIQUE COMMUN AU CŒUR DU PROJET

Une FTO, c'est un peu la carte d'identité du fromage. Elle décrit ce qu'il goûte, comment il évolue, et surtout comment en parler. Pour y parvenir, une démarche rigoureuse a été entreprise : il a d'abord fallu définir un vocabulaire propre à chaque produit. Ces informations ont ensuite été étalonnées et documentées avec soin. Ces données précises forment aujourd'hui le cœur même des FTO.



« C'est une boucle d'entraide parfaite : la fromagerie s'assure que son produit est respecté et bien représenté et le vendeur augmente son expertise et ses ventes. »

L'APPROCHE « CONCEPT CLIENT » : VULGARISER POUR MIEUX VENDRE

Les données techniques sont essentielles, mais elles doivent être comprises par les consommateurs. Une donnée technique ne vaut rien si elle n'est pas comprise. L'approche des FTO consiste justement à traduire la science en plaisir : décrire ce que le client va goûter, sentir et vivre.

Pour illustrer cette vulgarisation, prenons l'exemple de l'Adoray :

« L'Adoray est un fromage à pâte molle à croûte lavée, ceinturé de bois d'épinette. Il se distingue par son caractère rustique qui rend un vibrant hommage au terroir de sa fromagerie. »

« Jeune : la pâte, légèrement ferme au centre, offre des notes réconfortantes de beurre frais et une délicate pointe d'acidité lactique. »

« Mi-vie : la magie opère. Le fromage gagne en onctuosité, et les arômes de l'écorce d'épinette infusent la pâte fondante, révélant de magnifiques notes de sous-bois et de résine. »

Avec ces exemples en main, le commis n'est plus en train de vendre un simple morceau de fromage, il explique au client l'expérience exacte qu'il vivra au moment de sa dégustation.

TRANSFORMER LES PERTES EN OPPORTUNITÉS

Un autre avantage majeur des FTO est leur impact direct sur la réduction du gaspillage. Souvent, un fromage qui

atteint le stade « âgé » est mal compris et considéré comme une perte potentielle. Les FTO recadrent cette perception. En décrivant les arômes puissant, animal ou piquant d'un fromage en fin de vie avec un vocabulaire gastronomique et valorisant, le vendeur peut cibler une clientèle de connaisseurs. Ce qui aurait fini à la poubelle devient un produit de caractère, vendu avec assurance.

LA FORMATION AU CŒUR DU SUCCÈS

Ce service inestimable sert de pilier pour les formations en magasin. Une équipe formée grâce aux FTO sait comment raconter le produit. C'est une boucle d'entraide parfaite : la fromagerie s'assure que son produit est respecté et bien représenté et le vendeur augmente son expertise et ses ventes.

Les FTO ne sont donc pas qu'un outil technique. Elles transforment la manière de vendre, de comprendre et surtout de valoriser le fromage. Et dans un contexte où chaque produit compte, elles pourraient bien devenir un standard incontournable de l'industrie. ■



Ce projet est financé par l'entremise du Programme de développement territorial et sectoriel, volet 2.1 (PDTS), en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.



Partenariat canadien pour une agriculture durable

Québec

Canada

Par RODRIGO MOLANO, agr., Ph. D.,
expert en production laitière, et
SIMON JETTÉ-NANTEL, agr., Ph. D.,
économiste, Lactanet

Le marché des veaux continue d'offrir des opportunités

- La hausse de la demande pour les veaux croisés boucherie et l'optimisation des pratiques d'élevage continuent d'offrir des occasions concrètes pour améliorer la rentabilité des troupeaux laitiers.

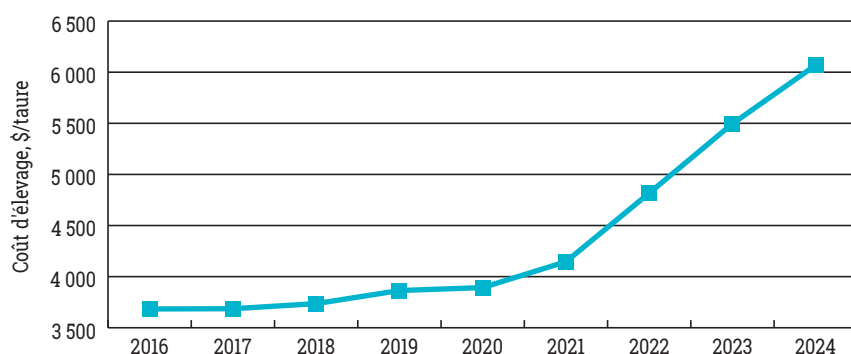
Plusieurs stratégies sont actuellement évaluées et mises en place par les producteurs afin de répondre à la demande croissante de protéine laitière. Cependant, ce n'est pas la seule force du marché qui les a récemment incités à ajuster leurs pratiques à la ferme. Depuis quelques années déjà, nombreux sont les producteurs laitiers ayant mis davantage sur la production de veaux laitiers croisés boucherie, profitant d'un prix qui continue d'augmenter et qui a maintenant dépassé 20 \$ la livre.

Cette hausse de la valeur des veaux reflète la demande accrue des parcs d'engraissement nord-américains, laquelle devrait se maintenir pour au moins quelques années à cause des facteurs suivants : une demande élevée pour la viande, un nombre historiquement bas de bovins de boucherie et des exportations de bovins provenant du Mexique vers les États-Unis temporairement interrompues en raison de l'épidémie du ver à vis.

Les producteurs ont su profiter des conditions de marché de la viande pour augmenter leur revenu provenant des ventes d'animaux. En 2024, ces revenus représentaient 9 % des revenus totaux des entreprises laitières. Et on est en droit de penser que la moyenne se situera au-dessus de 10 % pour 2025 et 2026. Mais la valeur croissante du veau a aussi eu une répercussion dans le coût d'élevage. Selon l'analyse réalisée à partir des données d'Agritel-ViaPole, le coût moyen d'élevage a dépassé les 6 000 \$ par taure produite en 2024, ce qui représente une augmentation de près de 45 % par rapport à 2021 (voir la figure 1).



FIGURE 1 : ÉVOLUTION DU COÛT D'ÉLEVAGE PAR TAURE PRODUITE AU QUÉBEC DE 2016 À 2024 – DONNÉES D'AGRITEL-VIAPOLE, CALCULS DE LACTANET



Les estimations des coûts d'élevage provenant de la base de données d'Agritel-ViaPole incluent la valeur du veau et toutes autres dépenses (variables et fixes) encourues depuis la naissance jusqu'à la préparation au vêlage (environ 1 mois avant le vêlage). Bien que presque toutes ces dépenses aient augmenté depuis 2021, les augmentations les plus importantes ont été observées dans la valeur du veau (en hausse de 400 %, et en moyenne 850 \$ par veau en 2024). L'alimentation, surtout composée de fourrages, a aussi grandement contribué à cette augmentation. Le coût de production moyen

PRODUCTIVITÉ ET PERFORMANCE MAXIMALES

Optez pour les bons équipements pour la fenaison cette année

KUHN

RABAIS D'ÉTÉ SUR LES FANEURS

**JUSQU'À 3 000\$ À L'ACHAT DE
CERTAINS MODÈLES**

Machinerie JNG Thériault
Amqui, QC

Centre Agricole
Berthierville, QC
Coaticook, QC
Neuveville, QC
Nicolet, QC
Rimouski, QC
Saint-Bruno, QC
Saint-Maurice, QC
Wotton, QC

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine, QC

Machineries Horticoles
d'Abitibi
Pouliaries, QC

J. René Lafond
Mirabel, QC

Claude Joyal
Lyster, QC

Napierville, QC
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC
Saint-Guillaume, QC
Stanbridge Station, QC

Service Agro-Mécanique
Saint-Clément, QC
Saint-Pascal, QC

Service Agricole de Beauce
Saint-Georges, QC

Sainte-Marie, QC

Les Équipements R. Marsan
Saint-Esprit, QC

Agritibi R.H.
Gatineau, QC

Phaneuf – Équipements
Agricoles

La Durantaye, QC
Saint-Clet, QC
Sainte-Brigide-d'Iberville, QC
Shefford, QC
Upton, QC
Victoriaville, QC

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika, QC

Investissez Dans La Qualité
www.kuhn.com

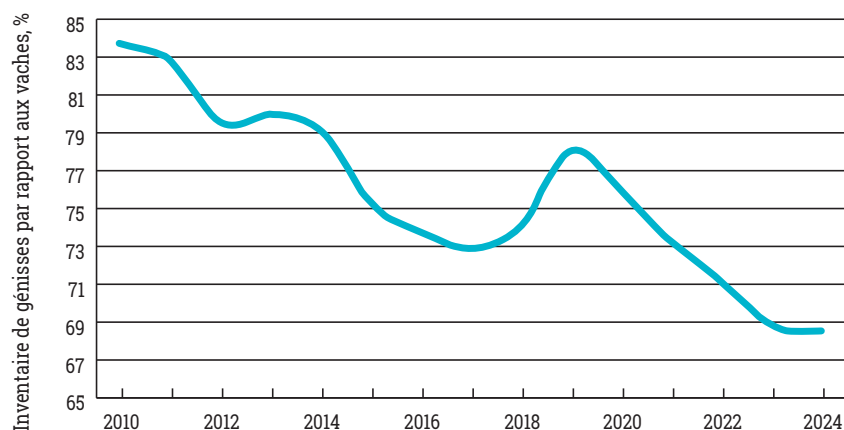


Visitez notre site web pour trouver votre concessionnaire local!



231042

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DE L'INVENTAIRE DE GÉNISSES LAITIÈRES PAR RAPPORT AUX VACHES AU QUÉBEC DE 2010 À 2024, TOUTES RACES CONFONDUES



de l'ensilage d'herbe passant de 260 \$/tonne en 2021 à 350 \$ en 2025. Il s'agit d'une augmentation d'environ 34 % par rapport à 2021.

Face à cette réalité, entre la vente d'un veau croisé boucherie à plus de 1 500 \$ ou l'investissement de plus de 4 000 \$ sur deux ans pour élever une taure supplémentaire, le choix a été clair. La plupart des producteurs ont accru l'utilisation de la semence de taureaux de boucherie et réduit l'usage de semence de races laitières pour leurs vaches. Les effets ont été concrets sur le cheptel de génisses laitières en Amérique du Nord. Au Québec, le nombre de génisses laitières par rapport aux vaches a diminué de près de 20 % depuis 2010, selon la base de données de Lactanet. Comme illustré à la figure 2, alors qu'en 2010 environ 85 génisses étaient élevées pour soutenir un troupeau de 100 vaches (toutes races confondues), moins de 70 génisses étaient élevées en 2024.

En général, cette réduction du nombre de génisses relatif au nombre de vaches représente un gain d'efficacité pour le secteur laitier. Toutefois, pour certains troupeaux, elle peut devenir une contrainte pour assurer le remplacement nécessaire, à moins de mettre en place des mesures complémentaires. Dans cette optique, voici quelques secteurs clés où les producteurs devront affiner leurs pratiques de gestion afin de profiter pleinement des revenus supplémentaires liés à la vente de veaux, tout en assurant la production d'un nombre suffisant de génisses de qualité pour répondre aux besoins de leur entreprise laitière.

- Favoriser la longévité des vaches. Bien que garder des vaches adultes à tout prix n'est pas la stratégie gagnante, conserver des vaches productives et en bonne santé plus longtemps réduira le besoin de remplacement. Évaluer les raisons de réforme du troupeau et les possibilités d'améliorer le confort et la santé des vaches.
- Évaluer les besoins de remplacement et adapter la stratégie de reproduction dans le but de combler les besoins de

La plupart des producteurs ont accru l'utilisation de la semence de taureaux de boucherie et réduit l'usage de semence de races laitières pour leurs vaches. Les effets ont été concrets sur le cheptel de génisses laitières en Amérique du Nord.

sujets de remplacement, de réaliser des progrès génétique et d'optimiser la vente de veaux croisés boucherie.

- Réduire les pertes de veaux. En tenant compte des taux de mortalité périnatale (0 à 24 h de vie) et présevrage (24 h à 2 mois de vie) moyens, il serait possible de produire de 5 à 10 % plus de veaux destinés à la vente, pourvu que les ressources et les protocoles appropriés pour la gestion du vêlage, du nouveau-né et des premières semaines de vie soient mis en place.
- Élever moins, mais mieux. Améliorer la régie d'élevage afin de réduire les coûts tout en assurant des sujets de remplacement sains et bien développés. Avec des inventaires plus serrés, on ne peut pas se permettre de perdre des génisses en cours de route. Également, compte tenu du coût important d'élevage, on ne peut pas se permettre de produire des taures qui n'auront pas le potentiel de générer un rendement adéquat pour l'entreprise. Une sélection judicieuse des femelles à conserver, tant après les premiers mois de vie qu'après les premiers mois de lactation, constitue une stratégie essentielle à considérer.
- Améliorer l'efficacité reproductive du troupeau. Cela contribuera à réduire les réformes involontaires, à abaisser l'âge au premier vêlage et à augmenter le nombre de porteuses destinées à la production de veaux croisés.
- Miser sur la période de transition. Le confort et une nutrition adéquate durant cette période ne sont pas seulement essentiels pour assurer de bonnes performances laitières et reproductives chez les vaches, mais aussi pour favoriser la survie et la santé des veaux.
- Explorer des approches collaboratives. Selon les ressources disponibles et les conditions sanitaires du troupeau, élever des génisses d'autres troupeaux, faire élever ses génisses à forfait ou acheter des taures de haute qualité pourrait constituer des stratégies rentables.

Lactanet offre différents outils et des ressources pour aider les producteurs et leurs intervenants à prendre des décisions et poser des actions pertinentes dans les divers secteurs de gestion. N'hésitez pas à les utiliser. ■

UNE QUALITÉ DE BALLES SUPÉRIEURE QUI RAPPORTE

Série BigBaler

- 6 modèles disponibles
- Balles jusqu'à 22% plus denses qu'une presse conventionnelle
- Configuration minimale du tracteur PdF de 102 à 270
- Taille des balles de 31,5 à 47 po de large et jusqu'à un max. de 131 po de long



M MACHINERIE
Avantis

Alma
La Pocatière

Mirabel
Saint-Agapit

Saint-Anselme
Saint-Augustin-de-Desmaures

Sainte-Marie
Saint-Vallier

1 844 486-9028

f Machinerie Avantis
machinerieavantis.ca

© 2026 CNH America LLC industrielle. Tous les droits sont réservés. New Holland Agriculture est une marque déposée aux États-Unis et de nombreux autres pays, appartenant à ou sous licence de CNH industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées. New Holland Construction est une marque déposée aux États-Unis et beaucoup d'autres pays, sous licence ou appartenant à CNH industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées.

CNH
INDUSTRIEL CAPITAL

Les productions supérieures

Productions acceptées en **DÉCEMBRE 2025** ayant une MCR cumulative de **1 155 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1155 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Dayry Highgear Angele (Bp) (Plein Soleil Highgear) Ferme Déry et Fils inc., Saint-Stanislas	121014000	05-24	1-321	14 224	5,5	3,04	529	693	487
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ringo Chanceuse Alcove (Westcoast Alcove) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120970272	04-24	1-363	17 124	4,65	3,35	453	569	478
	Ringo Ivressima Alcove (Bp) (Westcoast Alcove) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120970259	02-24	1-342	16 143	4,4	3,18	418	497	417
	Rainholm Zeolite 8545 (B) (Peak Altazeolite-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	121128545	02-25	1-281	15 750	4,1	3,3	423	468	440
	Ringo Deglace Lajoy (Bp) (Peak Altalajoy-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	121259771	10-24	1-333	13 741	5,36	3,99	357	511	446
	Frohland Lausindrea Renegade (Tb) (S-S-I Pr Renegade-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	121023790	11-24	2-35	15 138	5,04	3,29	368	499	380
	Rosemary Lambda Miss (Bp) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Silvercrest inc., Saint-Valerien-de-Milton	120845248	02-25	1-332	13 458	5,05	3,51	356	486	394
	Ladeere Destination Loo (Bp) (Blondin Destination) 9368-1302 Québec inc./Jfg Lapointe, Saint-Arsène	121323836	02-25	2-10	16 169	3,67	3,02	418	415	401
	Ringo Divinna Mayfair (Bp) (Claynook Mayfair) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	121259775	11-24	1-325	15 438	3,93	3,29	398	422	410
	Roquet Zamboni Handel (Bp) (Aot Handel-Et) Ferme Roquet inc., Saint-Côme-Linière	121169494	11-24	1-363	15 151	4,31	3,41	380	438	403
	Rainholm Powerbuck 8537 (Bp) (Peak Altapowerbuck-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	121128537	01-25	1-259	13 973	4,43	3,31	373	445	388
	Vertdor Perfect Miraly (Tb) (Siemers Rengd Perfect-Et) Ferme Vert d'Or inc., Sainte-Hélène	121359378	02-25	1-290	12 425	4,65	3,54	352	444	394
	Rainholm Jazzband 8512 (Bp) (Progenesis Jazzband) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	121128512	01-25	1-283	13 826	4,25	3,51	366	420	404
	Rainholm Opry 8464 (Bp) (Peak Altaopry-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	121128464	12-24	1-339	14 542	4,44	3,39	366	439	385
	Maxima Cerveza Day (Tb) (Blondin Cerveza) Ferme Maxima SENC, Marieville	121220672	12-24	2-1	16 626	3,66	2,89	411	409	369
	Seric Conway Zootopia (Bp) (Sandy-Valley R Conway-Et) Ferme Séric inc., Napierville	121378596	02-25	1-365	14 317	4,09	3,08	386	427	374
	Vie Belle Aisselle Hanley (Bp) (Siemers Hanley-Et) Ferme Vie-Belle inc., Matane	121176543	12-24	1-275	13 815	4,4	3,51	362	431	394
	Sicy Lambda 5956 (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Sicy, Saint-Justin	121395956	02-25	2-3	12 451	6,14	3,39	318	527	340
	Pacot Destination Babinette (Bp) (Blondin Destination) Ferme Furer Maurice Furer, Acton Vale	121307179	02-25	1-365	15 025	3,74	3,17	389	393	387
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Lareleve Solution 999 (Tb) (Fustead S-S-I Solution-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120860526	10-24	2-350	20 642	3,65	3,2	452	440	452
	Rodebel Stamkos Britannia (Tb) (Westcoast Stamkos) Ferme Rodrigue et Fils inc., Saint-Anaclet	120941367	02-25	2-362	17 093	4,63	3,57	379	477	427
	Drahoka Speedup Nada (Bp) (Dudoc Speedup P) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	121062669	02-25	2-284	15 228	5,22	3,44	358	510	392
	Lareleve Fuel 1003 (Tb) (Melarry Fuel-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120860530	10-24	2-324	16 882	4,52	3,63	373	449	422
	Beljacar Alcove 953 (Bp) (Westcoast Alcove) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	120984327	01-25	2-329	16 635	4,56	3,29	370	457	385
	Drahoka Ashby Supreme (Tb) (St Gen D-Lambda Ashby-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	121062670	02-25	2-275	15 459	4,31	3,2	373	438	383
	Comaro Zia Alcove (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme Comaro inc., Pont-Rouge	120841888	02-25	2-305	17 432	3,66	3,18	396	394	399
	Lareleve Fuel 1014 (Tb) (Melarry Fuel-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120860541	01-25	2-349	17 505	3,67	3,28	386	385	399
	Drahoka Ferraro Marika (Tb) (Ocd Ferraro-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	121062671	03-25	2-270	15 597	4,12	3,14	373	417	371
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Lareleve Rapid 909 (Bp) (St Gen R-Haze Rapid-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120467779	12-23	3-116	22 252	4,05	3,1	465	509	451
	Lareleve Cockpit 984 (Tb) (Stantons Cockpit) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120467854	10-24	3-71	19 254	4,78	3,58	411	523	459

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
	Lareleve 6503 972 (Bp) (Lareleve Yoda 6503) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120467842	11-24	3-129	19 612	4,45	3,34	407	488	426
	Ringo Yvella Fuel (Tb) (Melarry Fuel-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120411407	05-24	3-126	18 382	4,65	3,21	404	508	404
	Henmajemyli Alcove Coline (Tb) (Westcoast Alcove) Ferme Henmajemyli inc., Sainte-Germaine-Boulé	120684890	02-25	3-27	16 596	4,87	3,72	364	481	426
	Maron Epoxy Laura (Tb) (Stantons Epoxy) Ferme MS Turgeon inc., Saint-Charles-de-Bellechasse	120619371	09-24	3-71	16 241	5,23	3,6	357	496	397
	Frohland Bugatti Lambda (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	120903166	01-25	3-3	16 639	5,13	3,13	363	505	356
	Nicetpic Ronaldou Alphabet (Bp) (Ocd Helix Alphabet-Et) Ferme Nic et Pic SENC, Saint-Zéphirin	120422076	11-24	3-150	18 522	4,12	3,32	385	427	399
	Carlain Lambeau Gegialili (Tb) (Westcoast Lambeau) Ferme des Trois Trèfles, La Baie	120924926	01-25	3-28	17 120	4,47	3,27	373	453	384
	Roquet Mafia Speedup (Tb) (Dudoc Speedup P) Ferme Roquet inc., Saint-Côme-Linière	120912080	02-25	3-60	17 821	3,89	3,31	387	411	401
	Beljacar Chief 937 (Tb) (Stantons Chief-Et) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	120984311	01-25	3-32	16 745	4,47	3,36	362	440	380
	Noelidase Randall Brendy (Tb) (Westcoast Randall) Ferme N. M. Maheux Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce	120746562	01-25	3-1	16 466	4,48	3,34	359	437	377
	Conida Doris Ridgeline (Bp) (Fairmont Ridgeline-Et) Ferme Collette et Fils inc., Saint-Antoine-sur-Richelieu	121006960	03-25	3-79	16 840	4,04	3,11	380	421	371
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Ringo Ivressine Fuel (Tb) (Melarry Fuel-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120411412	11-24	3-297	22 971	3,59	3	460	444	434
	Parkhurst Fitz Ipod (Ex) (Toc-Farm Fitz Et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	120284757	11-24	3-348	19 607	5,14	3,04	388	536	371
	Naully Rubicon Anaïs (Tb) (Edg Rubicon-Et) Ferme Naully 2001 inc., Tingwick	120138880	01-25	3-299	16 872	5,39	3,48	345	506	381
	Delaberge Cockpit Lava (Tb) (Stantons Cockpit) Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	120524255	10-24	3-249	19 856	3,85	3,07	406	416	389
	Axel Lautrust Palmbay (Bp) (Comestar Lautrust) Ferme Phénix 2020 inc., Saint-Charles	120406603	11-24	3-359	18 063	4,63	3,45	357	445	387
	Rosemary Lambda Blue Bird (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Silvercrest inc., Saint-Valérien-de-Milton	120256068	11-24	3-208	17 805	4,27	3,5	364	418	400
	Dominal Hemingway Believe (Bp) (Progenesis Hemingway) Ferme Dominal, Kingsey Falls	120513739	09-24	3-302	19 848	3,53	2,92	414	389	374
	Rainholm Pensacola 40 (Bp) (Denovo 2872 Pensacola-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120090040	08-24	3-363	18 667	3,56	3,25	397	377	399
	Micheret Mysoft Bridgestone (Tb) (Walnutlawn Bridgestone) Ferme Micheret inc., Saint-Zéphirin	120525757	09-24	3-321	18 695	3,68	3,24	388	380	388
	Rosemary King Doc Aly (Tb) (Woodcrest King Doc) Ferme Silvercrest inc., Saint-Valérien-de-Milton	120256059	05-24	3-191	18 806	3,26	3,08	406	358	391
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Lareleve Rapid 899 (Bp) (St Gen R-Haze Rapid-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120467769	12-24	4-154	19 280	4,76	3,73	367	473	436
	Mabel Bridgestone Caramilk (Tb) (Walnutlawn Bridgestone) Ferme Maguy Normandin inc., Normandin	120452232	11-24	4-51	20 019	4,38	3,15	391	459	390
	Rosemary Callen Lenny (Tb) (Aot Silver Helix-Et) Ferme Silvercrest inc., Saint-Valérien-de-Milton	120256056	12-24	4-82	19 709	4,41	3,31	381	455	401
	Starblue Telluride Mixology (Tb) (Progenesis Mixology) Ferme Yvon Lévesque et Fils SENC, Saint-Gabriel	120296493	11-24	4-25	19 892	3,93	3,29	391	413	404
	Prudense Phantom Tahel (Ex) (S-S-I Kingpin Phantom-Et) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	120416683	02-25	4-63	19 426	3,46	3,52	384	361	430
	Lampardis Everley Phantom (Tb) (S-S-I Kingpin Phantom-Et) Ferme Lampardis inc., Sainte-Séraphine	120481249	02-25	4-22	18 897	3,78	3,24	379	390	390
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Guyette Duran Docxy (Tb) (Leaninghouse Duran-Et) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	120145870	03-25	4-202	18 394	4,64	3,37	369	467	399
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Gaelande Hotline Mira (Tb) (Peak Hotline-Et) Ferme Gaélante inc., Plessisville	110734640	04-24	6-179	22 375	5,43	2,86	429	636	394
	Frohland Blainie Ton Of Fun (Tb) (Wargo-Acres Ton Of Fun-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	111539611	02-25	5-162	23 158	4,74	3,13	438	567	440
	Drahoka Rubicon Mikana (Tb) (Edg Rubicon-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	109905508	03-25	8-312	18 199	4,87	3,57	360	484	419
	Jangie Galahad Candy (Tb) (Westcoast Galahad) Ferme Jangie (2016) inc., Sainte-Christine	111477611	01-25	5-224	19 486	4,46	3,45	363	439	402
	Lareleve Kingboy 669 (Ex) (Morningview Mcc Kingboy-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263879	05-24	7-174	17 683	4,66	3,61	344	438	397
	Beljacar Delta 823 (Tb) (Mr Mogul Delta 1427-Et) Ferme Beljacar inc., Acton Vale	111620791	11-24	5-121	20 835	3,79	3,21	385	393	396
	Drahoka Saluki Lino (Tb) (Westcoast Saluki) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	120137781	03-25	5-134	20 226	3,35	3,06	402	368	398
	Lareleve Cardinals 711 (Ex) (View-Home Cardinals-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263921	10-24	7-45	20 157	4,17	3,2	370	414	377
	Dubenoit Challenger Sandy (Ex) (Sandy-Valley Challenger-Et) Ferme Dubenoit, La Pocatière	120168572	02-25	5-8	20 489	3,45	3,22	390	366	402
JERSEY ADULTE 5 ANS +	Marico Pollen Faymyr (Bp) (St-Lo Barcelona Pollen) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	111672606	02-25	5-8	16 117	4,14	3,56	460	351	432

LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

L'inquiétante maladie qui touche le bétail français

- **Les éleveurs français vivent une situation dramatique, une maladie exotique affecte le bétail. Les autorités appliquent un plan d'éradication qui exige la dépopulation complète pour les troupeaux où un animal a été déclaré positif. La colère gronde dans les campagnes et des images crève-cœurs sont rendues disponibles sur les réseaux sociaux. Leur visionnement soulève beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension, même ici au Québec. Mais qu'en est-il de cette mystérieuse maladie, la dermatose nodulaire contagieuse (DNC)?**

La DNC, provenant de l'Afrique subsaharienne, est causée par un virus de la famille des Poxvirus. C'est une maladie dite vectorielle, c'est-à-dire qu'elle peut être transmise par les insectes piqueurs. Toutefois, elle peut aussi être transmise de manière directe lors de contacts entre deux animaux ou avec des fluides contaminés comme la salive, des écoulements vaginaux ou le sperme de taureau. De plus, elle se transmet de manière indirecte par contact avec du matériel, de

la litière ou des aliments infectés. Il faut comprendre que ces nombreux modes de transmission, et plus particulièrement les insectes piqueurs, compliquent son contrôle. Avec les maladies vectorielles, on fait face à deux réservoirs, soit les animaux et les insectes. De fait, ces deux derniers propagent la maladie de manière exponentielle comme dans un cercle vicieux. Plus on a de bovins infectés, plus on peut avoir d'insectes qui s'infectent en piquant un bovin porteur.

Et plus on aura d'insectes infectés, plus on risque d'avoir de nouveaux bovins qui s'infectent... et ainsi de suite.

Les animaux qui développent la maladie présentent des nodules cutanés (0,5 à 5,0 cm) et des lésions nécrotiques sur la peau, les muqueuses (intérieur de gueule, par exemple) et les membranes recouvrant les organes internes. Ils présentent parfois de la fièvre modérée à sévère, du jetage nasal, des larmoiements et de la salivation. Ils perdent l'appétit et les vaches laitières subissent une diminution importante de leur production. La maladie peut évoluer de trois façons : vers une guérison en quelques mois, vers une forme chronique où les animaux sont peu performants et en mauvaise santé ou vers la mort. Son taux de morbidité est de 45 %. Ainsi, dans un troupeau de 100 vaches, 45 vaches pourraient être affectées par la maladie. Le taux de mortalité est quant à lui de 10 % (10 cas de mortalité dans un troupeau de 100 vaches). Malheureusement, il n'existe pas de traitement à ce jour. Des traitements de support comme des anti-inflammatoires ou des fluides peuvent aider l'animal à éliminer le virus, mais c'est son système immunitaire qui doit faire le travail.

Heureusement, la DNC est non transmissible à l'humain. Par contre, elle a des conséquences économiques importantes en raison de son effet sur la production, la diminution de la valeur des peaux et son incidence sur les échanges internationaux. Comme c'est une maladie exotique indésirable dans de nombreux pays, les

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe; **JODI WALLACE**, Hôpital vétérinaire Ormstown; **KIM TREMBLAY**, Clinique vétérinaire de Saint-Georges; **MÉLISSA BLACKBURN**, Service vétérinaire Bovinord; **ÉRIC MILLETTE**, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.

« Plus on a de bovins infectés, plus on peut avoir d'insectes qui s'infectent en piquant un bovin porteur. Et plus on aura d'insectes infectés, plus on risque d'avoir de nouveaux bovins qui s'infectent... et ainsi de suite. »

frontières se ferment aux importations en provenance des pays touchés (un peu comme la maladie de la vache folle).

Face à cette maladie, dont la transmission est difficilement contrôlable et pour laquelle les impacts peuvent être dévastateurs, l'Union européenne et plusieurs autres pays ont mis en place un plan sévère de gestion. Ce plan comporte trois grands axes : le dépeuplement (abattage des troupeaux et pulvérisation d'insecticide), l'interdiction de déplacement d'animaux des régions affectées vers les régions indemnes et la vaccination. Plusieurs questions ont été soulevées.

1 POURQUOI CHOISIR L'ABATTAGE ENTIER DES TROUPEAUX ALORS QU'ON POURRAIT ABATTRE SEULEMENT LES ANIMAUX MALADES?

Malheureusement, cela n'est pas aussi simple. C'est la période d'incubation de la maladie qui pose problème. En effet, la période entre l'infection de l'animal (pique d'insecte par exemple) et le développement des signes cliniques est de 4 à 14 jours, voire parfois jusqu'à 35 jours. Ainsi, une vache tout à fait normale et en santé pendant la période d'incubation peut servir de réservoir de la maladie pour les insectes piqueurs. Garder ces vaches en vie favorise la transmission de la maladie.

2 POURQUOI CHOISIR L'ABATTAGE ENTIER DES TROUPEAUX ALORS QU'ON POURRAIT ABATTRE SEULEMENT LES ANIMAUX DÉCLARÉS COMME PORTEURS DU VIRUS?

Cela serait sans doute l'approche préconisée s'il avait existé un test fiable pour détecter les porteurs. Comme le passage du virus dans le sang (virémie) est transitoire, il est fréquent de trouver

des animaux faussement négatifs lors de l'échantillonnage. Un faux négatif serait maintenu en vie dans le troupeau et persisterait comme réservoir d'infection.

3 POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT VACCINER TOUS LES BOVINS DES TROUPEAUX OÙ UN ANIMAL A ÉTÉ TROUVÉ POSITIF ET LES TROUPEAUX AVOISINANTS?

Il existe effectivement une vaccination efficace contre le virus de la DNC. Par contre, l'immunité prend 21 jours à se développer postvaccination. Ainsi, même en vaccinant tous les animaux d'un troupeau où un animal positif a été détecté, les nouvelles infections seraient possibles pendant 3 semaines postvaccination. Un animal piqué par un moustique quelques jours avant le vaccin développerait la maladie. De la même manière, un animal ayant été vacciné une semaine avant d'être infecté deviendrait également malade.

4 POURQUOI NE PAS METTRE LES TROUPEAUX TOUCHÉS EN QUARANTAINE?

Pour que cette approche soit efficace, il faudrait contrôler les vecteurs parfaitement pour éliminer toute entrée et sortie de moustiques. Du point de vue pratique, c'est difficile à réaliser.

C'est entre autres pour ces raisons que le dépeuplement a été choisi comme méthode la plus efficace pour limiter le plus rapidement possible la transmission de la maladie à travers le pays.

En France, le premier cas de DNC a été déclaré le 29 juin 2025 en Savoie. Au total, 117 foyers d'infection ont été détectés dans le pays. Un foyer constitue un groupe d'animaux dont fait partie un animal positif. On peut compter plus d'un foyer d'infection à l'intérieur d'un même troupeau si, par exemple, les vaches adultes et les animaux de remplace-

ment sont logés dans deux bâtiments séparés. Le dernier foyer a été détecté le 2 janvier 2026. Au total, 82 troupeaux ont été dépeuplés et un peu plus de 3 500 animaux abattus. La situation est maintenant maîtrisée dans le pays. Le 27 février dernier, on a autorisé la levée de la totalité des zones réglementées et plusieurs des régions touchées peuvent désormais recommencer les déplacements d'animaux vers les zones non touchées.

Au Canada, la DNC fait aussi partie d'un groupe de maladies à déclaration obligatoire pour lesquelles l'abattage de tous les animaux infectés et exposés est exigé. La fièvre aphteuse, la tuberculose bovine, l'encéphalopathie spongiforme bovine (vache folle) et la brucellose font également partie de ce groupe.

Sans aucun doute, la situation est dramatique. Les pertes animales, la détresse psychologique des éleveurs touchés, le stress des propriétaires de troupeaux voisins, la détresse des médecins vétérinaires chargés des euthanasies et les impacts économiques sont des conséquences importantes associées à cette maladie. Toutefois, une meilleure connaissance des tenants et aboutissants de cette infection permet de faire la part des choses et de contextualiser les décisions prises par les autorités. Fait intéressant : il a été montré dans les derniers mois que de nombreuses images et vidéos diffusées sur les réseaux sociaux à ce sujet avaient été générées par l'intelligence artificielle. Les responsables de ces fausses publications ne sont pas du monde agricole. Ces images et vidéos avaient pour but de soulever l'indignation dans la population et étaient très efficaces. Cette situation démontre encore une fois qu'il faut être très prudent dans le choix de nos sources d'informations, parce que même en tant que scientifique ou acteur important du milieu, on peut se laisser bernier. ■

Sondage sur la gestion et la perception des bains de pieds: les résultats

Par **MÉLISSA DUPLESSIS**, Ph. D.,
agronome, chercheure scientifique,
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Centre de recherche et de développement
de Sherbrooke, et **MASOUMEH BEJAEI**,
Ph. D, chercheure scientifique, Agriculture
et Agroalimentaire Canada, Centre de
recherche et de développement de
Summerland

■ L'an dernier, une équipe de recherche a lancé un sondage sur la gestion et la perception des bains de pieds auprès des producteurs de lait. Voici les résultats obtenus.

COUP D'ŒIL SUR LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- 246 producteurs laitiers ont répondu au sondage
- 82 % des répondants sont propriétaires ou copropriétaires de la ferme
- 67 % des répondants ont de 6 à 25 ans d'expérience
- les répondants provenaient de huit provinces canadiennes (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard)
- 46 % des répondants utilisent des bains de pieds depuis moins de 10 ans,

ce qui indique qu'il s'agit d'une pratique de gestion assez récente dans les fermes laitières du Canada

- 19 % des répondants utilisent des bains de pieds automatiques

GESTION DES BAINS DE PIEDS

Les chercheurs ont posé plusieurs questions sur la gestion de leur bain de pieds aux producteurs laitiers. Environ 68 % d'entre eux changent la solution du bain de pieds après 50 à 200 passages de vaches. La réponse la plus courante en ce qui concerne la durée pendant laquelle la solution de bain de pieds est

conservée avant d'être jetée était « moins de 5 heures » (32 % des répondants), suivie de « plus de 24 heures » (22 % des répondants).

On a également demandé aux producteurs combien de fois par semaine leurs vaches en lactation, leurs vaches taries et leurs génisses passent dans le bain de pieds. Concernant les vaches en lactation, la majorité (56 %) passe dans le bain de pieds une ou deux fois par semaine; la deuxième réponse la plus courante était trois fois par semaine (16 %). En revanche, les producteurs ont répondu que la plupart de leurs vaches taries et de leurs génisses ne passent jamais dans le bain de pieds (69 % et 82 %, respectivement).

Le produit le plus couramment utilisé dans les bains de pieds est le sulfate de cuivre, qui a été mentionné par 76 % des producteurs, soit comme produit unique ou utilisé avec un autre produit en alternance. Le tableau 1 résume à la fois le nombre et le type de produits différents utilisés dans les bains de pieds.

SÉCURITÉ LORS DE LA MANIPULATION DES PRODUITS POUR LES BAINS DE PIEDS

- 46 % des répondants ont indiqué que la personne qui prépare la solution de bain de pieds porte un équipement de protection individuelle (EPI)
- les gants sont le type d'EPI le plus couramment utilisé, suivis de la combinaison

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Gestion à la ferme

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Mieux connaître la gestion des bains de pieds au Canada

RETOMBÉES POTENTIELLES : Future recherche orientée vers les besoins du secteur

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Agriculture et agroalimentaire Canada

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Mélissa Duplessis, chercheure scientifique à Agriculture et Agroalimentaire Canada, melissa.duplessis@agr.gc.ca

TABEAU 1 : NOMBRE ET TYPE DE PRODUITS UTILISÉS DANS LES BAINS DE PIEDS SELON LE SONDAGE EFFECTUÉ AUPRÈS DE PRODUCTEURS LAITIERS CANADIENS

ÉLÉMENT	PROPORTION (%)
Nombre de produits utilisés	
1	73
2	24
3	3
Type de produit	
Sulfate de cuivre	54
Formaldéhyde	12
Sulfate de zinc	3
Autres	6
Sulfate de cuivre avec	
Formaldéhyde	12
Sulfate de zinc	3
Autres	7

- les producteurs qui utilisent du formaldéhyde sont plus susceptibles de porter un EPI lorsqu'ils préparent la solution

Même si l'EPI peut être perçu comme un inconvénient ou un ralentissement du travail, il est important d'en souligner la nécessité. Le formaldéhyde est classé comme étant une substance cancéri-



COMME RIEN D'AUTRE

SILO-KING®

★★★★★

★ CONÇU ET PRODUIT PAR AGRI-KING

★ INGRÉDIENTS EXCLUSIFS ★ LABORATOIRE DE R&D À L'INTERNE

★ PLUS DE 55 ANS DE SUCCÈS

HOWICK, QC
Dustin Cullen
(514) 617-5688

WINDSOR, QC
Agri-Service St-Laurent
(819) 388-5815

SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, QC
Jérôme Lemay
(418) 569-9670

SAINT-HYACINTHE, QC
Les Moulées Bellifrance
(450) 888-7811

SAINT-ODILON, QC
Marco Pouliot
(418) 222-3044

231972

« Le produit le plus couramment utilisé dans les bains de pieds est le sulfate de cuivre, qui a été mentionné par 76 % des producteurs, soit comme produit unique ou utilisé avec un autre produit en alternance. »

gène qui pose des risques importants pour la santé. En outre, la fiche de données de sécurité du sulfate de cuivre indique que l'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires, de la peau et des yeux. Par conséquent, l'EPI approprié (gants, masques, lunettes de protection et combinaisons) devrait être disponible et rangé dans un endroit propre et sec pour toutes les personnes qui s'occupent de préparer la solution de bain de pieds.

PERCEPTION DES BAINS DE PIEDS

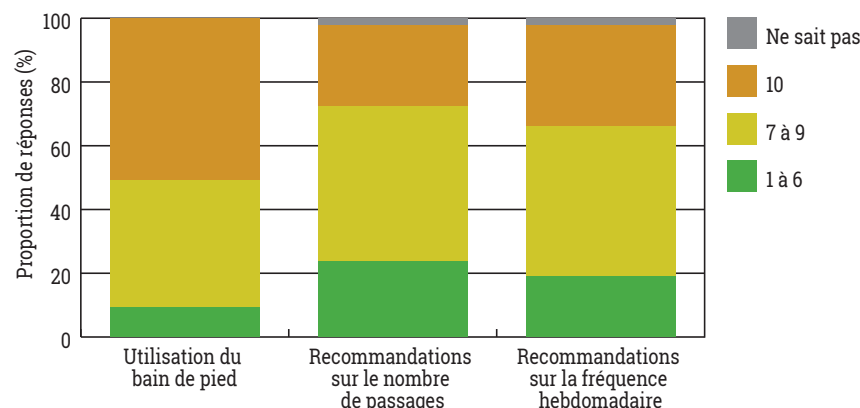
- 92 % des producteurs laitiers croient que les bains de pieds sont efficaces pour prévenir les lésions aux pieds

- 32 % croient que les produits de bain de pieds sont dangereux pour la santé humaine, alors que 34 % ont répondu « peut-être »
- 23 % croient que les produits de bain de pieds sont nuisibles à l'environnement, alors que 34 % ont répondu « peut-être »
- les producteurs qui utilisent du formaldéhyde étaient plus susceptibles de croire que les produits de bain de pieds avaient un effet négatif sur la santé humaine
- les producteurs qui utilisent du sulfate de cuivre étaient plus susceptibles de croire que les produits de bain de pieds avaient un effet négatif sur l'environnement

On a demandé aux producteurs d'évaluer leur niveau de confiance (sur une échelle de 1 = faible à 10 = élevé) dans : 1) l'utilisation de bains de pieds dans leur exploitation agricole; 2) le nombre recommandé de passages des vaches avant de jeter la solution du bain de pieds; et 3) la fréquence hebdomadaire recommandée pour l'utilisation des bains de pieds. 51 %, 25 % et 32 % des répondants ont indiqué, respectivement, qu'ils étaient très confiants à cet égard (figure 1). Fait intéressant, les niveaux de confiance augmentaient avec le nombre d'années d'utilisation du bain de pieds. On peut donc dire que c'est en forgeant que l'on devient forgeron!

Ce sondage souligne que les pratiques de gestion des bains de pieds varient grandement parmi les troupeaux du Canada. Cependant, la plupart des répondants croient que les bains de pieds sont efficaces pour prévenir les lésions aux pieds. ■

FIGURE 1 : LES NIVEAUX DE CONFIANCE PARMI LES PRODUCTEURS LAITIERS CANADIENS CONCERNANT L'UTILISATION DE BAINS DE PIEDS, LES RECOMMANDATIONS SUR LE NOMBRE DE PASSAGES DES VACHES AVANT DE JETER LA SOLUTION DES BAINS DE PIEDS ET LA FRÉQUENCE HEBDOMADAIRE RECOMMANDÉE POUR L'UTILISATION DES BAINS DE PIEDS



Les barres **VERTES** représentent les producteurs qui ont montré un niveau de confiance entre 1 et 6; le **JAUNE** représente un niveau de confiance entre 7 et 9; le **ORANGE**, un niveau de confiance de 10; et le **GRIS**, la réponse « je ne sais pas ». Un résultat de 1 correspond à un niveau de confiance faible, et 10, à un niveau de confiance très élevé.

REMERCIEMENTS

Les auteures tiennent à remercier sincèrement tous les producteurs laitiers canadiens qui ont pris le temps de remplir ce questionnaire. Elles sont également reconnaissantes envers les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick, les Producteurs laitiers de l'Ontario, les Producteurs de lait du Québec, Alberta Milk et Dairy Farmers of PEI qui ont envoyé les liens du sondage à leurs membres.



Gestion du thermographe et tenue du dossier 17

Registre des écarts et des mesures correctives de proAction

Le thermographe et le dossier 17 ne sont pas simplement des obligations administratives, ce sont des outils essentiels pour garantir la qualité du lait et maintenir la confiance des transformateurs et des consommateurs. Une routine simple, mais rigoureuse permet d'assurer la conformité et la qualité du lait.

UN DUO ESSENTIEL POUR LA QUALITÉ DU LAIT ET LA CONFORMITÉ

La gestion rigoureuse du thermographe et la tenue adéquate du dossier 17 jouent un rôle clé dans l'assurance de la qualité du lait et la conformité aux exigences du programme. Ces tâches parfois perçues comme administratives sont pourtant au cœur du contrôle de l'efficacité des lavages et de la chaîne de froid.

POURQUOI LE THERMOGRAPHE EST-IL SI IMPORTANT?

Le thermographe enregistre en continu la température du lait dans le réservoir. Cette information permet de démontrer que le lait est maintenu à une température conforme ($\leq 4^{\circ}\text{C}$), limitant ainsi la croissance bactérienne. De plus, il indique s'il y a suffisamment d'eau chaude pour assurer un lavage efficace des équipements.

Une mauvaise gestion du thermographe peut entraîner:

- des pertes de lait
- des risques pour la qualité du lait livré

VOICI LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS À RESPECTER POUR UNE BONNE GESTION DU THERMOGRAPHE:

Faire une vérification quotidienne

- 1. Assurez-vous que:**
 - le thermographe fonctionne correctement
 - le papier ou le système numérique enregistre bien les données
 - les sondes sont bien calibrées

2. Lire et interpréter

Prenez l'habitude de vérifier les températures:

- après chaque traite
- avant le ramassage du lait
- après chaque lavage des équipements

3. Compléter les informations régulièrement et documenter les écarts

Le dossier 17 du programme proAction concerne le suivi des températures et les actions correctives. Il sert à démontrer que vous:

- surveillez activement vos équipements
- intervenez rapidement en cas de problème

COMMENT BIEN TENIR LE DOSSIER 17?

Il n'est pas obligatoire de noter toutes les alarmes intégralement, mais vous devez bien consigner l'événement qui a causé des alarmes ainsi que les actions entreprises pour corriger cet événement.

Inscrivez:

- les anomalies observées, si un réel problème de lavage ou de température du lait est détecté:
 - Notez la date
 - Identifiez l'événement (p. ex. température de lavage trop basse)
- les actions prises en indiquant les correctifs appliqués (p. ex: réparation du chauffe-eau)

Un dossier incomplet peut être considéré comme une non-conformité même si tout est bien géré à la ferme. Une bonne gestion du thermographe et du dossier 17 permet de réduire les risques de hausses des bactéries et de rejet de lait. 🌊

Défi CHEFS EN ACTION : une nouvelle recette pour l'été 2026!

Encore cette année, les camps d'été du Québec sont invités à s'inscrire au Défi CHEFS EN ACTION. Les inscriptions sont commencées et elles se poursuivront jusqu'au 5 juin! Les places sont toutefois limitées.



Cet été, c'est le *Bazifraiz* qui sera réalisé du 29 juin au 7 août 2026. Cette activité culinaire proposée année après année et toujours aussi appréciée par les camps permet notamment:

- D'exposer les jeunes à des aliments du Guide alimentaire canadien, dont les produits laitiers
- De susciter le plaisir de cuisiner en explorant une nouvelle recette
- De développer l'autonomie des jeunes en leur permettant de réaliser leur propre recette, puis de la reproduire à la maison

Chaque camp participant recevra le matériel nécessaire à la réalisation de cette activité, entre autres une carte-cadeau d'épicerie pour faire l'achat des ingrédients, des verres réutilisables à l'image du Défi pour tous et du matériel d'animation pour faciliter la réalisation de l'activité par les animateurs et animatrices. Beaucoup de plaisir à venir dans les camps d'été des différentes régions du Québec!

Pour plus d'information: education@dfc-plc.ca

De nouvelles affiches maintenant disponibles

Les enseignantes et enseignants d'éducation physique et à la santé (EPS) du 3^e cycle du primaire disposent d'une nouvelle ressource pédagogique, soit des affiches thématiques sur les aliments et le corps humain ainsi que des fiches d'accompagnement pour faciliter leur enseignement.

Créées en collaboration avec une conseillère pédagogique et des enseignants d'EPS du Centre de services scolaire de Portneuf, les affiches permettent d'aborder avec les élèves le thème des vitamines et des minéraux (ex.: calcium, vitamine D) et leurs impacts sur plusieurs systèmes du corps humain (sanguin, osseux, musculaire et immunitaire). Quant à elles, les fiches d'accompagnement proposent une variété de questions-réponses pour animer les discussions avec les élèves. Finalement, pour approfondir les apprentissages liés à l'alimentation équilibrée et l'hydratation, la documentation inclut du matériel sur le Guide alimentaire canadien.



[illegible]

Intitulé «La collation à l'école: une pause gagnante pour mieux apprendre», cet article rédigé par deux des diététistes-nutritionnistes de l'équipe s'intéresse à une pratique de plus en plus observée dans les écoles: la collation libre. Bien que cette approche repose sur des intentions positives, l'article invite néanmoins à réfléchir aux meilleures pratiques en alimentation, en mettant en lumière les bénéfices d'une collation structurée et partagée pour la réussite éducative des enfants.

Avec cette publication, Éducation Nutrition met de l'avant son expertise et se positionne comme une référence en éducation à la saine alimentation, tout en faisant rayonner les ressources offertes au milieu scolaire.

Nouvelle vidéo
pour les élèves
du secondaire



Par MICHAEL JI, agroéconomiste, PLQ



La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ FÉVRIER 2026

	Février 2026	Janvier 2026	Février 2025	12 mois courants se terminant en février 2026	12 mois précédents se terminant en février 2025
Fermes détentrices de quota	4 072	4 081	4 191		
Fermes ayant été en situation de non reportable	665	730	863	1 486	1 978
Fermes ayant été en situation de hors quota	584	525	383	1 174	786
Volume de lait produit (en millions de litres)	276	305	277	3 603	3 567
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,87	9,83	9,89	9,87	9,77
Quantité de MG produite (en kg)	12 591 376	13 895 684	12 419 381	159 739 758	155 629 763
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	449 692	448 248	443 549	437 643	426 383
Quantité de MG non reportable (en kg)	-186 867	-230 451	-211 278	-3 195 989	-3 995 117
Quantité de MG hors quota (en kg)	101 254	94 924	56 145	622 929	324 667
Tolérance accumulée (en jours)**	0,2	-0,5	-2,5		
Ratio SNG/G**	2,0544	2,0549	2,0876	2,0967	2,1209
Teneur en MG	4,5580	4,5613	4,4834	4,4334	4,3631

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION »?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

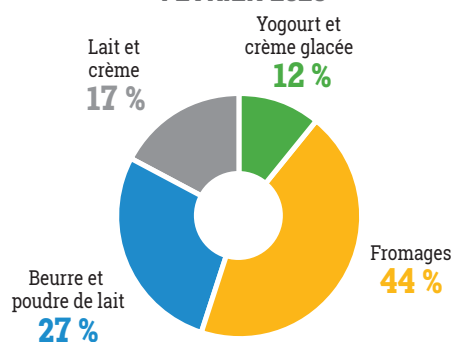
** Le 1^{er} août 2023, le ratio SNG/G maximal admissible au paiement est passé de 2,25 à 2,20. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

** Le 1^{er} août 2022, la flexibilité provinciale est passée de -30 à -15 jours.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers FÉVRIER 2026

Produits	Février 2026	12 mois se terminant en février 2026
Fromages	43,5	43,8
Beurre et poudre de lait	27,4	27,0
Lait et crème	16,9	17,3
Yogourt et crème glacée	12,2	11,8

Proportion des ventes Québec FÉVRIER 2026



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Prix à la ferme – Québec FÉVRIER 2026

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Composition du lait	À la composition moyenne
Prix intraquota de niveau 1 ¹	13,4103 \$/kg	10,7108 \$/kg	0,9000 \$/kg	102,50 \$/hl	MG	4,5580 kg/hl
Prix intraquota de niveau 2 ²		6,2085 \$/kg	0,9000 \$/kg		Protéine	3,4093 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴				0,5000 \$/hl	LAS	5,9549 kg/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵				0,1608 \$/hl		
Déductions						
Administration du plan conjoint et fonds de défense		0,0432 \$/kg de solides totaux				
Publicité et promotion		0,0993 \$/kg de solides totaux				
Fonds de développement		0,0016 \$/kg de solides totaux				
Fonds cond. mise en marché		0,3500 \$/hl				
Transport		3,9247 \$/hl				

¹ Prix fixé à 0,90 \$/kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

² Les prix des SNG de niveau 2 sont le prix mensuel de la classe 4a pour les protéines et un prix fixe de 0,90 \$/kg pour le lactose et les autres solides, pour les composants au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à un ratio de 2,2.

³ Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Depuis le 1^{er} août 2023, la collecte du lait provenant d'un producteur non titulaire d'un certificat proAction ou dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés est suspendue.

Critères d'admissibilité primes qualité :

	⁴ PLQ	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	⁵ CMML	20 000 et moins	200 000 et moins
		15 000 et moins	150 000 et moins

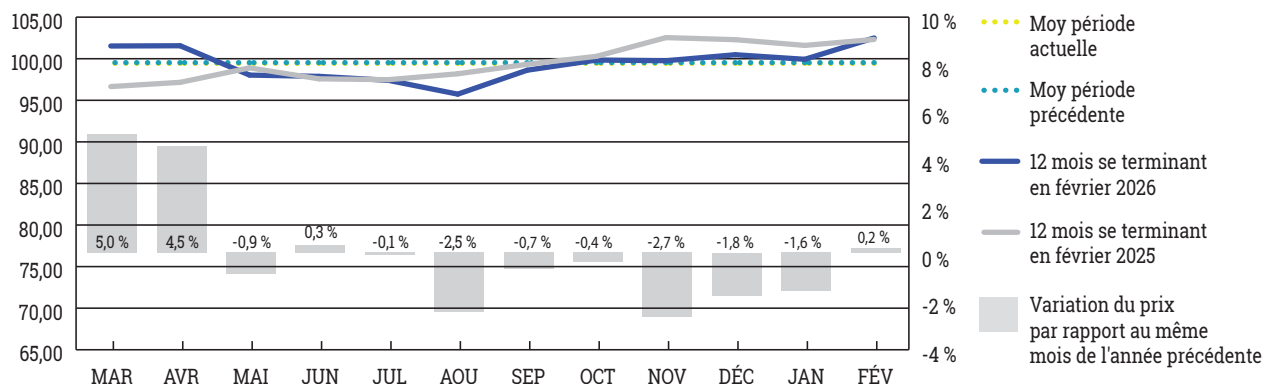
Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en :	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
Février 2025	132	71 209 230	18,40 \$
Février 2026	126	69 604 402	20,58 \$

¹ Suite de la demande d'homologation – Chapitre 11 – Prime, prix et paiement, des modifications touchant le nombre de producteurs du groupe B ont été apportées à la convention de mise en marché du lait. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et prévoient que le groupe B soit constitué d'au plus 15 producteurs. En conséquence, l'ensemble des producteurs identifiés au groupe C en date du 31 mars 2022 est passé au groupe B, conformément à la convention de mise en marché.

À la composition moyenne, le revenu intraquota de février 2026 est de 102,50 \$/hl, ce qui représente une hausse de 2,57 \$/hl, comparativement à janvier 2026. La hausse du revenu s'explique par l'ajustement de 2,3255 % des prix des classes régulières au 1^{er} février et par l'amélioration de la structure des ventes, principalement pour le yogourt.

Prix du lait 12 mois mobiles



Système centralisé de vente de quota (SCVQ) MARS 2026

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	17	232,12
Admissibles à la répartition	17	232,12
Réussies	17	232,12
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,05
Offres d'achat		
Totales	2 161	28 164,24
Admissibles à la répartition	2 161	28 164,24
Réussies	2 161	232,17

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 1,86 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 0,00 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
< 24 000,00						
17	232,12	232,12	24 000,00 Prix plafond	2 161	28 164,24	28 164,24

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	20	2,00	0,9
Priorité régionale	14	23,97	10,3
Itération (0,06 kg de MG/jour)	2 158	129,48	55,8
Prorata (0,27 %)	2 094	76,72	33,0
0,82 % des offres ont été comblées		232,17	100,0

Vendeurs	Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	17	232,12	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	17	232,12	100,0

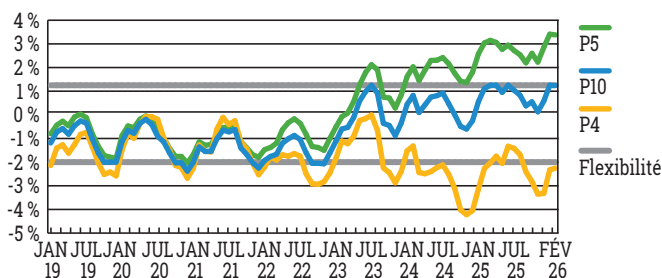
Prix des quotas dans les provinces du Canada FÉVRIER 2026

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	67 800
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	42 010
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	54 469	Colombie-Britannique	38 500

Qualité du lait – Québec FÉVRIER 2026

	% des analyses	% du lait conforme à la norme			Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec	
		Par strates	Cumulatif				
Bactéries totales/ml					Mars 2025	26 637	173 973
15 000 et moins	52,06	54,85			Avril 2025	25 010	171 226
15 001 à 50 000	39,05	37,34	92,19		Mai 2025	25 722	175 565
50 001 à 121 000	7,05	6,20	98,39		Juin 2025	25 211	182 929
121 001 et plus	1,84	1,61			Juillet 2025	28 497	203 650
					Aout 2025	25 928	210 820
Cellules somatiques/ml					Septembre 2025	22 810	198 154
100 000 et moins	19,46	22,22			Octobre 2025	23 321	191 040
100 001 à 200 000	51,30	52,85	75,07		Novembre 2025	23 004	186 586
200 001 à 300 000	23,53	20,93	96,00		Décembre 2025	24 325	168 396
300 001 à 400 000	4,97	3,59	99,59		Janvier 2026	25 870	170 512
400 001 et plus	0,74	0,41			Février 2026	24 169	167 210

Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne FÉVRIER 2026

PRODUCTION (M DE KG)

432,1

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

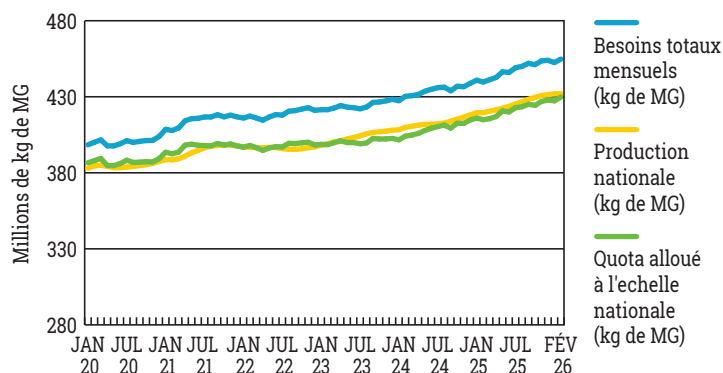
454,8

IMPORTATIONS (M DE KG)

25,0

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 3,4 % pour les 12 mois se terminant en février 2026, comparativement à la même période de l'année précédente, tandis que la production nationale a augmenté de 3 %. La part des importations représente maintenant 5,5 % des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS¹, QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



¹ Depuis le 1^{er} janvier 2024, le calcul des besoins totaux a été révisé pour y ajouter l'ensemble des importations liées à l'OMC. Les chiffres pour les années précédentes ont été révisés afin de prendre en compte ce changement et de permettre la comparaison des données entre les années.

En vigueur	Variation du droit de produire
AVR 2021	1,0 %
JUN 2021	1,5 %
DÉC 2021	-1,0 %
AVR 2022	2,0 %
OCT 2022	2,0 %
JAN 2023	2,0 %
SEP 2024	1,0 %
DÉC 2024	1,0 %
DÉC 2025	1,0 %

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

(période mobile de 52 semaines se terminant le 28 février 2026)

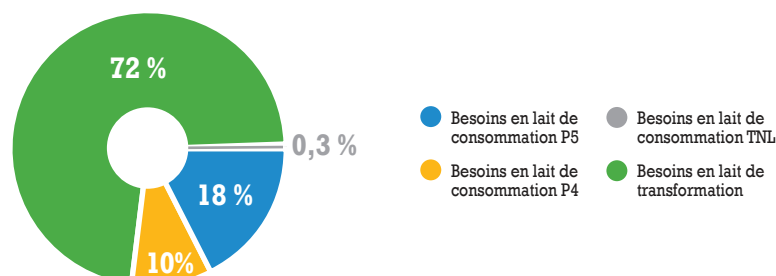


¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en février 2026)





BOISSON

Mokaccinos frappés au chocolat et à la vanille



15 min



5 min



4 portions

INGRÉDIENTS

125 ml ($\frac{1}{2}$ tasse) de crème
à fouetter 35 %, bien froide

30 ml (2 c. à soupe) de sucre
à glacer

2,5 ml ($\frac{1}{2}$ c. à thé) d'extrait
de vanille

80 ml ($\frac{1}{3}$ tasse) de café espresso
(ou de café bien fort), chaud

5 ml (1 c. à thé) de café soluble

30 ml (2 c. à soupe) de sucre blanc

90 ml (6 c. à soupe) de sirop
de chocolat

750 ml (3 tasses) de glaçons

310 ml (1 $\frac{1}{2}$ tasse) de lait au chocolat

45 ml (3 c. à soupe) de chocolat,
râpé finement

PRÉPARATION

1. Dans un bol de taille moyenne, mettre la crème, le sucre à glacer et l'extrait de vanille. À l'aide d'un batteur à main (ou d'un fouet), battre le mélange jusqu'à ce que des pics fermes se forment. Réserver au réfrigérateur.
2. Dans un petit bol ou une grande tasse, mettre le café espresso, le café soluble, le sucre blanc et 30 ml (2 c. à soupe) de sirop de chocolat. Mélanger jusqu'à ce que ce soit homogène et que le café soluble et le sucre soient bien dissous. Réserver au réfrigérateur pendant 5 minutes.
3. Dans le récipient d'un mélangeur électrique, mettre les glaçons, le mélange de café et le lait au chocolat. Mélanger à vitesse élevée pendant 30 secondes ou jusqu'à ce que ce soit homogène, lisse et mousseux.
4. Verser dans quatre verres. Garnir de crème fouettée, de sirop de chocolat restant (60 ml [$\frac{1}{4}$ tasse]) et de chocolat. Servir aussitôt.

CONSERVATION

Le mélange d'espresso, de café soluble, de sucre et de sirop de chocolat peut être fait à l'avance. Il est possible de le conserver au réfrigérateur pendant 3 jours dans un contenant couvert.

La crème fouettée peut aussi être faite à l'avance. Si elle est assez ferme, il est possible de la conserver pendant 3 jours dans un contenant couvert. Par ailleurs, il est toujours possible d'utiliser de la crème fouettée en aérosol pour gagner du temps, si désiré.



Du lactosérum pour extraire l'or

Des scientifiques de l'École polytechnique fédérale de Zurich, en Suisse, ont mis au point une façon surprenante d'extraire l'or des appareils électroniques. Ils utilisent du lactosérum!

Les chercheurs ont transformé des protéines du petit-lait en une sorte de gel qui, une fois sec, s'apparente à une éponge. Grâce à elle, ils ont réussi à extraire l'or de 20 cartes mères provenant de vieux ordinateurs. L'équipe a placé les 20 cartes dans un bain d'acide pour ioniser les métaux, puis a intégré l'éponge en protéines de petit-lait. Les ions d'or y ont adhéré. Il ne restait ensuite qu'à chauffer l'éponge pour réduire les ions en paillettes et les faire fondre. Les chercheurs ont obtenu une pépite d'or d'environ 450 milligrammes et de 22 carats composée à 91 % d'or et 9 % de cuivre.

Les méthodes actuelles d'extraction de l'or coûtent cher, sont souvent dangereuses et énergivores. Cette nouvelle méthode pourrait donc représenter une alternative plus durable. Les responsables des travaux ont aussi indiqué que leur procédé pourrait être rentable une fois développé à grande échelle. La valeur de l'or récupéré serait 50 fois plus élevée que le coût des matières premières et de l'énergie nécessaires pour réaliser le processus d'extraction.

Sources: usinenouvelle.com et geo.fr

Un croqueur de fromage en Italie

Un épicier de Padoue en Italie a été confronté à une situation des plus inusitées dernièrement. Les employés du commerce ont retrouvé, pendant plusieurs mois, des morceaux de parmesan entamés dans les étagères. Visiblement, quelqu'un croquait la pointe des fromages avant de les laisser dans les frigos.

Ce sont des images de vidéosurveillance qui ont permis d'identifier le coupable: un septuagénaire aux cheveux blancs coiffé d'un chapeau, qui n'avait vraiment pas le profil d'un voleur. Démasqué en pleine dégustation, l'homme a été tenu de rembourser le fromage qu'il venait de croquer, mais pas les autres qu'il avait abandonnés dans le magasin durant des semaines. L'épicier a choisi de n'engager aucune poursuite contre lui et de le laisser quitter le commerce.

Source: ouest-France.fr



Ils fabriquent du beurre en courant

Est-il possible de fabriquer du beurre en courant en montagne? Un couple de l'Oregon aux États-Unis a fait le test. Libby Cope et Jacob Arnold ont mis de la crème dans leur sac à dos pendant une sortie de course pour vérifier si l'agitation produite pouvait mener à la création de beurre. Résultat? Semble-t-il que les deux sportifs ont bel et bien réussi à fabriquer du beurre! Leur vidéo sur les médias sociaux est devenue virale. Si bien que de nombreux adeptes de course de plusieurs régions du monde se sont mis à tenter l'expérience dans ce qu'ils appellent le défi «*churn and burn*», qui signifie «*baratter et brûler*».

Mais attention! pour réussir, il faut une température entre 13 et 18 degrés et courir plus de 10 kilomètres à rythme soutenu. Et peut-on vraiment consommer le produit? Certains experts en doutent!

Sources: 20minutes.fr et huffingtonpost.fr

LE DUO GAGNANT POUR PROTÉGER ET DISTRIBUER LE LAIT

MUELLER



ÉCRAN TACTILE DE 7 PO

PROTÉGEZ VOTRE LAIT ET AYEZ LA PAIX D'ESPRIT

Vous voulez un **ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION** de qualité pour stocker votre source de revenus? Les réservoirs à lait **MUELLER** fixent la norme de qualité.



LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'ALIMENTATION POUR LES VEAUX!

URBAN ALMA PRO permet de distribuer du lait cru et du lactoreemplaceur. Reconnu pour sa fiabilité et sa précision, il assurera une bonne alimentation de votre élevage adapté à vos besoins.



Étude sur la santé mentale des producteurs agricoles

Une équipe de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en partenariat avec l'ACFA, mène une enquête visant à brosser un portrait de la santé mentale des propriétaires d'entreprises agricoles québécoises. Plus précisément, cette étude a pour objectif de mesurer la prévalence de la détresse psychologique chez ces entrepreneurs ainsi que le recours aux services en santé mentale et les facteurs de résilience associés. L'équipe désire recruter près de 1200 personnes pour remplir un questionnaire en ligne d'une durée de 20 à 30 minutes. Les dernières données en santé mentale au Québec datent d'il y a plus de 20 ans, d'où l'importance de les mettre à jour!



Accompagnement et adaptation aux normes de bien-être animal

Le gouvernement du Québec a fait l'annonce dans la Gazette officielle du Québec du 18 mars d'une subvention de 2 millions \$ aux Producteurs de lait du Québec pour mettre en place un projet d'accompagnement et d'adaptation aux normes de bien-être animal chez les bovins laitiers. Le projet vise à offrir un accompagnement structuré aux producteurs afin de les aider à identifier rapidement des solutions adaptées à leurs réalités, en tenant compte des aspects réglementaires, techniques et humains ainsi qu'à former de nouvelles ressources pour assurer la continuité et la pérennité de l'accompagnement par des experts. Tous les détails seront communiqués aux producteurs dès que le programme sera finalisé en cours d'année.



Décès de Gabriel Belzile

C'est avec une grande tristesse que Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) ont appris le décès de Gabriel Belzile, ancien membre du conseil d'administration des PLQ.

Gabriel a été président des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent pendant 10 ans, de 2015 à 2025. Il a rejoint le conseil d'administration des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent en 2009, d'abord comme administrateur, puis comme 2^e vice-président (2011), vice-président (2013) et enfin président (2015). Gabriel était également reconnu pour son implication au sein de sa communauté et son engagement envers le développement régional. Il a été maire de Saint-Clément durant trois ans et avait été élu préfet de la MRC des Basques à l'automne dernier.

Les PLQ souhaitent offrir leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux et celles qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés.



Événement de reconnaissance des BAQ



Lors d'un événement de reconnaissance qui s'est tenu en avril par Les Banques alimentaires du Québec (BAQ), Les Producteurs de lait du Québec ont reçu le prix 2026 du programme de dons en denrées. Rappelons que depuis plus de 20 ans, le programme de dons de lait permet de redistribuer du lait aux personnes dans le besoin, grâce à la mobilisation de toute une chaîne de solidarité des producteurs, mais aussi des transporteurs et des transformateurs. En 2025, nous avons connu une année record où 1 412 193 litres de lait ont été donnés par 399 producteurs, pour un total de 1 682 531 litres avec l'ajout des dons spéciaux. Dans un contexte où les besoins en aide alimentaire ne cessent d'augmenter, les PLQ sont fiers de contribuer concrètement à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Le Déjeuner des Grands au profit du Club des petits déjeuners

Le Déjeuner des Grands, au profit du Club des petits déjeuners, était de retour pour une 20^e édition le jeudi 2 avril 2026 dernier, à l'Hôtel Mortagne de Boucherville. Cet événement incontournable a réuni plus de 500 femmes et hommes d'affaires de la région, mobilisés autour d'une cause essentielle: soutenir l'accès à un déjeuner nutritif pour les enfants.

Les Producteurs de lait du Québec sont fiers de s'être associés à cet événement en tant que commanditaire de la station café ainsi que par l'activation sur place d'un nouveau mur de photos, permettant aux participants d'immortaliser leur présence au Déjeuner des Grands de façon ludique. Grâce à cette mobilisation, 145 900 \$ ont été amassés, un soutien précieux qui contribuera directement à permettre à plus d'enfants de commencer leur journée avec un déjeuner nutritif, un facteur clé de la réussite scolaire.



Grand bal de la Fondation CHU Sainte-Justine

PHOTOS: JIMMY HAMELIN / FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE



Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) sont fiers d'avoir été partenaires de la deuxième édition du Grand Bal de Sainte-Justine et de sa suite festive, l'Après pour Juju. À titre de Partenaire Dessert de la soirée, les PLQ se sont joints à cette mobilisation exceptionnelle qui a permis d'amasser un montant record de plus de trois millions \$ pour soutenir le CHU Sainte-Justine et les familles qu'il accompagne.

Cette soirée mémorable a rassemblé gens d'affaires et gens de cœur autour d'une même volonté: voir grand pour la cause des enfants. Elle a rappelé toute la force de la philanthropie et son effet concret sur l'avenir des soins et de la recherche.



Journées additionnelles

Afin de répondre à la demande plus forte en automne pour les produits laitiers frais, notamment le yogourt et le fromage frais, les offices de mise en marché de P5 annoncent une journée supplémentaire pour chacun des mois d'août, septembre, octobre et novembre. Ces journées sont non cumulatives. Le tableau des journées additionnelles est disponible sur l'extranet des producteurs dans la section « Production et quota ».

Journées additionnelles de production 2026	Lait régulier Total	Lait biologique Total
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août	1	1
Septembre	1	1
Octobre	1	1
Novembre	1	1
Décembre		
Total	4	4

N. B. – Version du 31 mars 2026. En cas de disparité entre ce tableau et la version présentée sur l'extranet des producteurs, le tableau disponible sur l'extranet a préséance.

Défi Fat Bike du Club des petits déjeuners

Le 21 mars dernier, le Centre Gai Luron de Saint-Jérôme accueillait avec succès la 5^e édition du Défi Fat Bike, au profit du Club des petits déjeuners. Plus de 175 passionnés de plein air ont relevé le défi, transformant chaque coup de pédale – ou de raquette – en un geste concret pour aider plus de 99 000 enfants du Québec à réaliser leur plein potentiel, un petit déjeuner à la fois.

Pour souligner ce moment rassembleur, un mur de photos aux couleurs du Lait, agrémenté d'accessoires ludiques, était mis à la disposition des participants encore cette année, leur permettant ainsi d'immortaliser leur expérience. Des laits au chocolat leur ont également été offerts, ajoutant une touche gourmande et réconfortante à l'événement.

Portée par la force de cette mobilisation, la 5^e édition a permis d'amasser un montant de 127 000 \$. Ces fonds précieux contribueront à maintenir les programmes existants et à continuer de faire une réelle différence dans la vie de nombreux enfants.





CONCEPTION
Reproduction - Animal

Nos tests

- Gestation (Lait et Sang)
- Leucose
- *Salmonella* Dublin
- Néospora

NOUVEAU

Test de gestation à la ferme
DG-Blue Eyes®

418 838-0772 | 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

E.K.K.A INC.

INSTALLATION E.K.K.A INC.

1761-C Boul. Jutras Ouest, Victoriaville, Qc, G6P 6R8

1-877-330-4174

animat

UNE COMPAGNIE DE NORTH WEST ALBERTA
A NORTH WEST ALBERTA COMPANY

DCC Waterbeds®
Dual Chamber Cow Waterbeds

Spécialiste en confort animal
Séparateur à fumier

GEA DairyRobot R9650

LA TRADITION RENCONTRE L'AUTOMATISATION.

Vous maîtrisez la traite par groupes depuis des décennies. Maintenant, vous avez l'opportunité d'aller plus loin. Le DairyRobot R9650 combine la routine de traite que vous connaissez avec l'automatisation dont vous avez besoin — horaires fixes, coûts de main-d'œuvre réduits et qualité de lait constante.

Efficacité sans compromis : La conception avec un « subway », où sont logé les composants techniques, signifie des étables plus propres, un entretien simplifié et plus d'espace.

Économies intelligentes : Une seule réception à lait dessert jusqu'à 12 stalles — moins de pompes, moins de pièces, moins d'énergie requise.

Votre flexibilité : Rénovation ou construction neuve — selon ce qui convient à votre ferme.

Innovation axée sur vous : Chaque amélioration provient des commentaires des producteurs.

Planifiez votre journée. Soyez maître de votre horaire. Automatisez votre avenir.

Par groupes. Votre. Façon.



CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville, Secteur Yamaska/
Nicolet 819 752-6585

Mario Morency, rep.
St-Prime 418 693-9192

Pierre-Luc Boucher, rep.
Chicoutimi 418 944-5353

Dominique Jaton, rep.
Coaticook 1 819 804-8444

Daniel Brisebois, rep.
Mont Laurier 1 819 440-5758

LAIT'QUIP SCOTT INC.
St-Paul d'Abbotsford,
Secteur St-Hyacinthe/ Varennes
Verchères 450 378-1082
Secteur St-Jean/ Iberville
450-346-4075

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Laurence Asselin, AGR.
Spécialiste en gestion
de troupeau et hygiène
Cell. 819-996-2661

Sébastien Justras
Gérant de territoire QC
Cell. 873-996-9525



Scannez et transformez
votre façon de traire avec
le DairyRobot R9650.

Les résultats peuvent varier selon la taille de la ferme, les pratiques de gestion et les conditions locales. Les références à la réduction des coûts de main-d'œuvre et à la qualité constante du lait sont basées sur des résultats typiques observés avec les systèmes de traite automatisés et ne sont pas garanties. Les caractéristiques et spécifications peuvent être modifiées sans préavis. Communiquez avec votre concessionnaire GEA local pour obtenir des détails propres à votre exploitation.

GEA Engineering
for a better
world.

Des ressources
essentielles
accessibles en un clic!

Explorez le Pôle
laitier canadien



Accédez à votre **nouvelle plateforme de référence** pour une foule de ressources pratiques.

Le Pôle laitier canadien est un guichet unique bilingue qui soutient les producteurs laitiers canadiens et leurs conseiller(ère)s à travers les changements de l'industrie.

Découvrez des outils d'aide à la décision, des
feuilles d'information et des vidéos sur :

Quatre domaines principaux



La durabilité



Le bien-être
animal



La santé
animale



La gestion
du troupeau

Balayez
ou visitez :



Polelaitier.ca

 Les ressources peuvent être filtrées par **domaine**,
sujet et **type de ressource**.

Une initiative des
Producteurs laitiers du Canada.